

Faculté de sciences appliquées



ARCH1PM Année d'études préparatoires au master Ingénieur civil architecte



Objectif de la formation

L'objectif est de compléter la formation de l'étudiant de manière à lui permettre d'aborder le programme de Master ingénieur civil architecte. Le programme vise à combler les lacunes d'ordre méthodologique, scientifique et technique, dans les connaissances scientifiques de base (mathématiques, physique, chimie, informatique, méthodes numériques, probabilités et statistiques) ainsi que dans la formation spécialisée prérequis pour accéder au programme de master ingénieur civil architecte.

Présentation générale du programme

Principales Matières

Un programme spécifique de 60 crédits sera formé à partir des cours du Baccalauréat en fonction du curriculum académique de l'étudiant (cours déjà suivis et contenu de ces cours). Ce programme sera établi en concertation avec la Commission de diplôme et approuvé par la commission de second cycle de la faculté.

Evaluation

Les activités d'enseignement sont évaluées selon les règles en vigueur à l'UCL (voir le règlement des examens : <http://www.ucl.ac.be/etudes/libres/fr/reglements.html>)

Admission à la formation

Conditions d'admission

Cette année préparatoire est accessible aux étudiants titulaires d'un diplôme de bachelier en sciences industrielles.

Demande d'admission

Toute demande d'admission doit être introduite par écrit auprès du Secrétaire Académiques aux Affaires Etudiantes. Elle doit être accompagnée d'un curriculum vitae et d'une copie des résultats détaillés de toutes les années d'études supérieures antérieures.

Positionnement du programme

Cette année préparatoire donne accès au programme de master ingénieur civil architecte.

Contacts utiles

Gestion du programme

FSA Faculté des sciences appliquées
 Secrétaire Académique aux Affaires Etudiantes
 Prof. Danielle Janvier-Vanhoenacker
 Rue Archimède 1 - B-1348 Louvain-la-Neuve
 Tél : 010/47 24 61
 Mail : vanhoenacker@emic.ucl.ac.be

Contenu détaillé d'un programme type

Il n'y a pas de programme-type. Pour chaque étudiant, le programme est établi individuellement en tenant compte des compétences acquises durant les études de baccalauréat en architecture.